



Périmètres irrigués gérés par les agriculteurs : quelle intégration des dynamiques territoriales ? Le cas du Moyen Sebou

Zakaria Kadiri¹, El Hassane Abdellaoui²,
Hassan Kemmoun³

¹ Centre Marocain des Sciences Sociales /
Faculté des Lettres et des Sciences Humaines
Ain Chock – Casablanca ; ² Ecole Nationale
d'Agriculture de Meknès ; ³ Cap Rural – Meknès.
Contact : zakariaa.kadiri@gmail.com

Résumé

Au Maroc, la gestion par les agriculteurs de périmètres irrigués impliquant des équipements hydrauliques conséquents, a souvent été considérée comme aboutissant à des résultats mitigés. Nous proposons de tirer des enseignements de l'expérience du projet Moyen Sebou. Ce projet a été présenté comme une « vitrine » de la gestion participative en irrigation, aboutissant à un fonctionnement du périmètre très différencié d'une zone à l'autre. Au-delà du service d'eau et de la mise en valeur, ce périmètre irrigué a constitué de nouveaux espaces, que les agriculteurs se sont appropriés et qui se sont intégrés aux dynamiques territoriales. Ils ont permis aux agriculteurs de prendre un rôle central dans les relations entre acteurs pour le développement agricole et pour la gestion des territoires. Ces nouveaux rôles ainsi que l'émergence de jeunes leaders ont, à leur tour, joué un rôle important dans la capacité des agriculteurs à gérer une partie du périmètre irrigué. Cependant, les projets d'aménagement en cours, y compris celui de la 2^{ème} tranche d'irrigation au Moyen Sebou, n'intègrent que partiellement ces évolutions des capacités des agriculteurs et cette intégration des périmètres dans les territoires ruraux.

Mots clés : gestion participative en irrigation, moyenne hydraulique, Moyen Sebou

Introduction

Au Maroc, la gestion par les agriculteurs de périmètres irrigués impliquant des équipements hydrauliques conséquents, a souvent été considérée comme aboutissant à des résultats mitigés, en particulier en grande hydraulique. Une tentative de transfert de la gestion de l'irrigation aux Associations des Usagers des Eaux Agricoles (AUEA) a été menée au niveau de tous les Offices Régionaux de Mise en Valeur Agricole. Toutefois, le technicien n'était pas prêt, d'une

part, à céder ses prérogatives à des AUEA jugées incompétentes pour gérer de grands équipements hydrauliques, de l'autre, les irrigants considéraient que la reprise en main de grands équipements souvent en déliquescence n'était pas une "bonne affaire" (Kadiri et Mahdi, 2013).

De ce fait, de nombreux projets d'irrigation récents ne cherchent pas à déléguer la gestion aux agriculteurs. Ainsi, un projet de Partenariat Public Privé a été mis en œuvre dans le périmètre d'El Guerdane au Souss (Administration du Génie Rural, 2006), projet

où les agriculteurs jouent un rôle très limité. Il s'agit d'une expérience particulière dans cette zone agrumicole, dont le peu de recherches et de documentation ne permettent toutefois pas d'envisager sa multiplication au niveau national, alors même que les pouvoirs publics la présentent comme un « modèle » et que d'autres projets de ce type sont en cours de réflexion (par exemple dans la zone d'Azemmour).

La gestion par les AUEA de périmètres impliquant des ouvrages hydrauliques importants ne semble ainsi plus être un élément crucial des politiques de développement agricole. Toutefois, des discussions sont en cours autour de l'implication des AUEA dans les projets de reconversions collectives, dits « secteurs de modernisation ». Là encore, si l'implication des AUEA est perçue comme étant une piste intéressante dans le processus d'équipement interne des exploitations, la nature et le niveau d'implication des AUEA ne sont pas définis, encore moins après la mise en eau de ces projets de modernisation. Parallèlement, le cadre « AUEA » est resté inchangé depuis son adoption, avec des prérogatives classiques cantonnées aux aspects techniques.

Sans prétendre évaluer le modèle de gouvernance de l'eau par les AUEA, nous montrons comment les effets indirects des projets d'irrigation peuvent renforcer les capacités des irrigants à gérer leurs périmètres, et comment les politiques publiques peuvent mieux prendre en compte ces effets indirects tels que l'évolution des capacités des agriculteurs à participer à l'action publique et l'émergence du rôle des jeunes ruraux.

Nous appuyons nos analyses sur l'exemple du périmètre du Moyen Sebou. Ce périmètre est

du point de vue des politiques publiques un échec car l'irrigation via le réseau collectif ne dépasse pas, dans son ensemble, les 30%, contre une irrigation privée d'environ 20%. Nous souhaitons dépasser ce constat d'échec où les acteurs se rejettent les responsabilités et les causes d'échec, pour en tirer des enseignements profitables à d'autres projets d'aménagement où l'implication des AUEA est en discussion.

Cas d'étude

Le périmètre du Moyen Sebou est situé au Nord du Maroc (60 km à l'ouest de Fès). Il est géré par des AUEA et a été longtemps présenté comme la vitrine de la gestion participative en irrigation. Avant son implication dans le projet, l'Agence Française de Développement (AFD) a négocié la participation des irrigants à travers la constitution des AUEA, alors que le projet avait été initialement conçu pour être géré par l'administration agricole. La conception du projet reprend les schémas classiques d'aménagement planifié et centralisé des grands périmètres irrigués, caractérisé par de grands équipements hydrauliques, garantissant un service régulier de l'eau, un remboursement des terres et un encadrement des agriculteurs pour une mise en valeur correspondante aux ambitions d'aménagement.

La première tranche du projet, réalisée entre 1994 et 2001, s'étale sur une superficie de 6500 ha. Elle a conduit à la création de 12 AUEA, réparties entre deux fédérations. Le dispositif institutionnel adopté a placé sous la responsabilité de chaque fédération l'ensemble des infrastructures hydrauliques communes, et sous la responsabilité de chaque association la gestion des irrigations, l'exploitation et la maintenance des réseaux à

l'aval des stations de pompage. Nous mentionnerons brièvement la deuxième tranche du projet Moyen Sebou, qui concerne 4500 ha, et qui est en travaux depuis 2011, en amont de la zone de la première tranche. Dans cette tranche, l'irrigation individuelle en gravitaire, par pompage depuis l'oued Sebou, est remplacée par des équipements en goutte à goutte, avec la mise en place d'AUEA en vue de leur implication dans la gestion de l'irrigation.

La présente étude est basée sur l'observation directe sur le terrain d'étude entre 2006 et 2012, et sur une série d'entretiens avec les acteurs du projet (membres de bureaux d'associations, agriculteurs et leaders locaux, techniciens de l'administration et bailleur de fond). Elle a été conduite dans le cadre d'un doctorat en sociologie politique (Kadiri, 2012) dans le cadre du projet de recherche SIRMA¹.

La généalogie du projet Moyen Sebou

La mise en œuvre du projet : importance de l'aménagement physique

Se voulant un projet intégré, le projet Moyen Sebou a concerné à la fois une infrastructure de base et un équipement hydro agricole (AFD, 2001). Globalement, nous retenons que la mise en place du projet hydraulique, qui s'est étalée de 1994 à 2001 (Figure 1), a concerné trois composantes principales et inégalement réparties :

1. L'aménagement : la priorité a été donnée à l'équipement et au remembrement. Cette composante a principalement retenu l'attention des responsables du projet. Les

ressources humaines et financières de cette composante ont été bien plus importantes que pour les deux autres ;

2. La mise en place des AUEA : un grand effort a été réalisé pour la constitution des AUEA et la contractualisation entre les différents acteurs. Toutefois, l'encadrement et l'accompagnement des AUEA ont été insuffisants au regard des missions qui les attendaient après l'aménagement, à savoir une prise en charge totale du périmètre ;
3. La mise en valeur agricole : un très faible investissement a été prévu sur cette composante, qui concernait un appui restreint dans la constitution de coopératives de collecte de lait et un programme de vulgarisation ponctuel. De plus, la pollution de l'eau du Sebou et l'appui technique très faible n'ont pas favorisé le développement de cultures à haute valeur ajoutée.

Par ailleurs, la mise en place des AUEA a mobilisé la notabilité locale. Les premiers bureaux des AUEA reposaient sur la désignation de notables traditionnels. Ces notables avaient un poids historique dans leurs douars, sans nécessairement être des leaders capables de suivre l'opération du remembrement, discuter le déroulement des travaux, négocier la qualité des ouvrages, chercher des partenariats et mobiliser les agriculteurs.

La conception et la mise en œuvre de ce projet renseignent sur l'évolution des rapports entre Etat et paysannerie. De la conception initiale du projet hydraulique jusqu'au lancement des travaux d'aménagement en 1994, il n'y avait pas de négociation entre le technicien et le paysan (Pascon, 1974), alors que des agriculteurs ont déclaré ne pas avoir été informés sur les composantes du projet. Le premier jugeait qu'il a entre les mains un

¹ <http://www.rcp-sirma.org/>

projet technique « rationnel » à l'image des autres grands périmètres du pays, le deuxième était en attente d'un projet dont il n'a souvent qu'une information sommaire. Le projet a renforcé le décalage déjà existant entre les logiques du technicien et celles des futurs irrigants.

Malgré la réactualisation de l'étude de faisabilité du projet Moyen Sebou en 1993

pour passer d'une gestion centralisée à une gestion participative, la composante technique n'était modifiée qu'à la marge, et non négociée avec les futurs bénéficiaires. Les modifications ont concerné : i) le maintien des grands équipements telles que les grandes stations de pompage, ii) ne pas avoir une AUEA appartenant à deux tribus, iii) ne pas avoir une AUEA sur le territoire de deux communes rurales.

Figure 1. Généalogie du projet Moyen Sebou Inaouen Aval

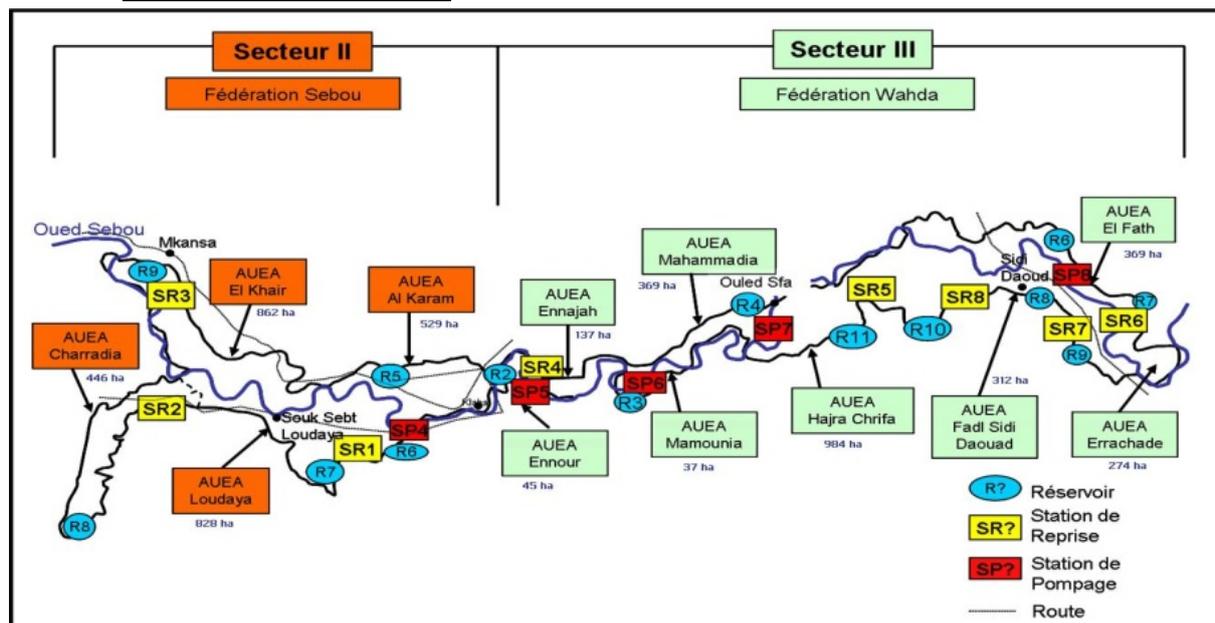


Différentes trajectoires dans un même territoire

Le projet a mis en place un périmètre irrigué en deux secteurs hydrauliquement indépendants. En principe, le projet est censé apporter une qualité de service équivalent sur tout le périmètre irrigué, pour un développement qui ne serait peut-être pas homogène sur tout le périmètre, mais en tout

cas comparable. Cependant, au fur et à mesure de l'évolution du périmètre, des espaces se sont distingués et ont connu des transformations différentes. Nous distinguons des espaces à deux niveaux d'organisation. Le premier est celui des secteurs : le secteur II correspond à la fédération Sebou et le secteur III à la fédération El Wahda (nous nommons chaque secteur par le nom de sa fédération ci-après pour plus de clarté). Le deuxième niveau est celui des AUEA (Figure 2).

Figure 2. Description des composantes d'aménagement hydro – agricole de la tranche I aménagée entre 1994 et 2001 (Source : Kadiri, 2012)



Différentiation entre secteurs

Les deux secteurs ont connu un développement différencié. Le secteur Sebou a été mis en eau en 1999, deux ans avant le secteur El Wahda en 2001. L'Etat voulant faire de l'expérience du Moyen Sebou un « modèle » réussi, a appuyé financièrement, techniquement et institutionnellement le secteur Sebou. L'inauguration par le ministre de l'agriculture de ce dernier a été perçue par les agriculteurs d'El Wahda, qui n'a pas bénéficié d'une telle attention, comme un délaissement de leur sort. Même si les deux secteurs ont rencontré des difficultés (la gestion de l'eau, la récupération de la redevance, l'entretien des équipements, et la mise en valeur), le secteur Sebou a su trouver des solutions et affiche un meilleur bilan financier et agricole.

Dans une vue d'ensemble, le secteur El Wahda est en arrêt d'irrigation collective après les crues de 2009 et 2010. La fédération de ce secteur n'a jamais pu adopter la redevance

fixe qui permet d'avoir des fonds pour la maintenance et les réparations. Dans ce secteur, une seule AUEA a pu faire des réparations pour assurer l'eau à ses adhérents. Deux des 8 AUEA du secteur El Wahda n'ont jamais irrigué à cause de problèmes techniques.

Parallèlement, la fédération Sebou emploie des salariés grâce au recouvrement des redevances d'eau. Des agriculteurs du Sebou ont expérimenté quelques cultures et techniques de production, ils pratiquent la menthe et plusieurs cultures maraichères, ils produisent du lait grâce à plusieurs coopératives laitières. Toutefois, ces expériences ne concernent pas la majorité des exploitations agricoles de la zone, alors que la part des céréales et légumineuses est d'environ 70% dans les deux secteurs.

En réalité, les deux secteurs sont assez distincts, même sur le plan hydraulique. La figure 2 montre que le secteur El Wahda est plus étendu dans l'espace (30 km de longueur

contre moins de 15 km pour le secteur Sebou). De ce fait, dans la zone d'El Wahda : 1) la communication entre les irrigants est moins facile que dans le secteur Sebou, 2) les canaux sont parfois très longs, se répercutant sur la qualité de service ; les irrigants sont parfois situés au bout d'un canal de 7 km de long, alors que leurs parcelles sont au bord de l'oued et qu'ils peuvent avoir recours au pompage privé sans être contraints de subir les règles collectives, 3) il y a une complexité supplémentaire dans la gestion, car le nombre d'associations est plus conséquent. Par ailleurs, les leaders présents dans le bureau de la fédération sont actifs dans la politique locale (communes) ou occupent des postes en ville, alors que peu de nouveaux leaders émergent à travers la gestion de l'eau.

A contrario, le secteur Sebou est plus groupé et ne compte que quatre AUEA. Les frais d'entretien et de maintenance sont moins élevés et il existe donc moins de contraintes collectives liées au tour d'eau entre associations.

Les inondations de 2009/2010 ont apporté le coup de grâce au secteur El Wahda, déjà en grande difficulté dans le service de l'eau et l'entretien du réseau, et souvent en arrêt d'irrigation. Bien que les inondations aient touché les deux secteurs, elles ont signifié l'arrêt définitif de l'irrigation du secteur El Wahda, excepté l'AUEA Mohammadia, alors que le secteur Sebou a su réagir. La fédération Sebou disposait d'une réserve financière, grâce aux recettes de la vente d'eau, lui facilitant l'achat d'une machine pour le curage du canal principal, atténuant ainsi l'impact des inondations. Aussi, dès l'endommagement de la station de pompage, les leaders de cette fédération se sont mobilisés auprès de l'administration agricole (au niveau de la Région et au niveau central) pour réparer ensemble les motopompes en proposant une

participation financière, chose que la fédération El Wahda ne pouvait se permettre. Cette dernière se positionne systématiquement en attente par rapport à l'action de l'Etat.

Le cheminement différencié de deux AUEA

Il existe beaucoup de contrastes à l'intérieur même des secteurs d'irrigation. A titre d'exemple, nous prenons une AUEA dans chaque secteur.

L'association Loudaya (secteur Sebou) : une « success story »

Dans cette AUEA de 828 ha, les irrigants s'identifient plus comme appartenant au territoire de l'association Loudaya qu'au territoire de la fédération Sebou. A Loudaya, l'irrigation est intensive et il y a une implication des irrigants dans la gestion associative. Des facteurs expliquent cette *success story* :

- La culture de la menthe et la maîtrise de sa conduite technique est une fierté de la population locale lui générant une plus value financière par rapport aux autres cultures ;
- La structure foncière constituée de micro parcelles et de petites propriétés (une moyenne de 2 ha par exploitation) rend la dépendance à l'irrigation plus importante pour obtenir une rentabilité de l'exploitation ;
- La part dans la recette de la fédération (60 % de la recette de recouvrement de l'eau d'irrigation) est source de fierté pour les irrigants ;
- L'eau est un enjeu encore plus politique que dans d'autres AUEA. Les douars de Loudaya sont situés à l'intérieur du secteur irrigué, et de ce fait l'irrigation est un objet courant de discussion dans le

quotidien des habitants. Cela crée un dynamisme et un intérêt des irrigants et de la population locale autour de l'association.

De ce fait, cette AUEA est généralement présentée comme une « *success story* » de la gestion d'un réseau collectif par les irrigants. Non seulement ses performances financières et agricoles sont très satisfaisantes, mais on y retrouve également des associations de développement (agricole et non-agricole) contribuant au développement de la zone. L'irrigation privée est moins importante que dans les autres AUEA, et le réseau collectif est fortement sollicité. Par ailleurs, l'AUEA porte largement la fédération Sebou. Dans les trois autres AUEA du secteur, le bilan est moins positif.

L'association Mohammadia (secteur El Wahda) : voie d'autonomisation

L'AUEA Mohammadia (369 ha) fait partie du deuxième secteur ayant subi de fortes inondations. Quatre associations du secteur, liées par une même station de pompage, se sont retrouvées en arrêt d'irrigation. L'AUEA Mohammadia est en situation favorable grâce à son autonomie hydraulique car ne partageant pas la même station de pompage que les quatre associations. Cette AUEA n'a été touchée que légèrement par les inondations. Par conséquent, son bureau a choisi de prendre son autonomie par rapport à la fédération El Wahda en réhabilitant sa propre station de pompage. Il a piloté les travaux de curage, le nettoyage de la motopompe et le paiement de sa dette d'électricité.

Intégration de l'eau d'irrigation dans les

dynamiques territoriales dans le secteur Sebou

Appropriation du périmètre

Dès la fin des travaux d'aménagement, l'administration agricole a assisté les associations dans le cadre d'un partenariat consistant à les accompagner durant les cinq premières années de la mise en eau, notamment dans la gestion de l'irrigation, la mise à disposition d'un personnel qualifié et du matériel. Progressivement, la fédération Sebou et ses AUEA se sont appropriées le projet en prenant la relève, tant sur le plan technique et organisationnel (gestion des tours d'eau, entretien du réseau...) que sur le plan financier (recouvrement des redevances d'eau, paiement des factures d'électricité...).

Par ailleurs, le projet du Moyen Sebou n'échappe pas aux contraintes habituelles de la gestion collective des périmètres irrigués, entre autres la distribution des tours d'eau, l'irrigation de nuit, l'entretien et la gestion des stations de pompage. Pour palier à ces difficultés et assurer la gestion du périmètre, les AUEA et les fédérations d'AUEA ont recruté des salariés pour occuper les fonctions de gestionnaire des tours d'eau, de chef du réseau et de directeur technique. Ils ne sont pas ingénieurs mais ils sont en apprentissage permanent en même temps que les agriculteurs. Quoique le pouvoir décisionnel soit entre les mains des bureaux des AUEA, c'est sur ces salariés que reposent le fonctionnement technique des équipements et l'adaptation des règles de gestion aux contraintes du quotidien.

Avec une gestion autonome et une prise en charge effective de la gestion du périmètre, les agriculteurs et leurs salariés mettent progressivement en place des règles simples,

évitant de passer par de longues procédures administratives. Ils montrent ainsi une capacité à adapter et transformer les règles en place. L'originalité de ce mécanisme d'appropriation de la gestion est que les règles de gestion sont le résultat d'un consensus des agriculteurs et d'un travail d'élaboration commune des dirigeants des AUEA et des fédérations, d'un côté, et de l'équipe technique de l'administration, de l'autre.

Par ailleurs, pour résoudre le problème du non-paiement des redevances en eau, et après réunion des membres du bureau, les associations ont confié au directeur technique, dès le début de la campagne agricole de 2008, la responsabilité de contrôler le paiement des redevances de l'eau pour tous les demandeurs d'irrigation. Ainsi, chaque agriculteur qui n'a pas payé sa redevance ne peut plus bénéficier de l'irrigation, empêchant ainsi le clientélisme des membres des bureaux des AUEA. L'application de ces règles diffère d'une association à une autre. L'application la plus marquante de ces règles se fait dans l'AUEA Loudaya, ce qui explique l'importance de ses recettes.

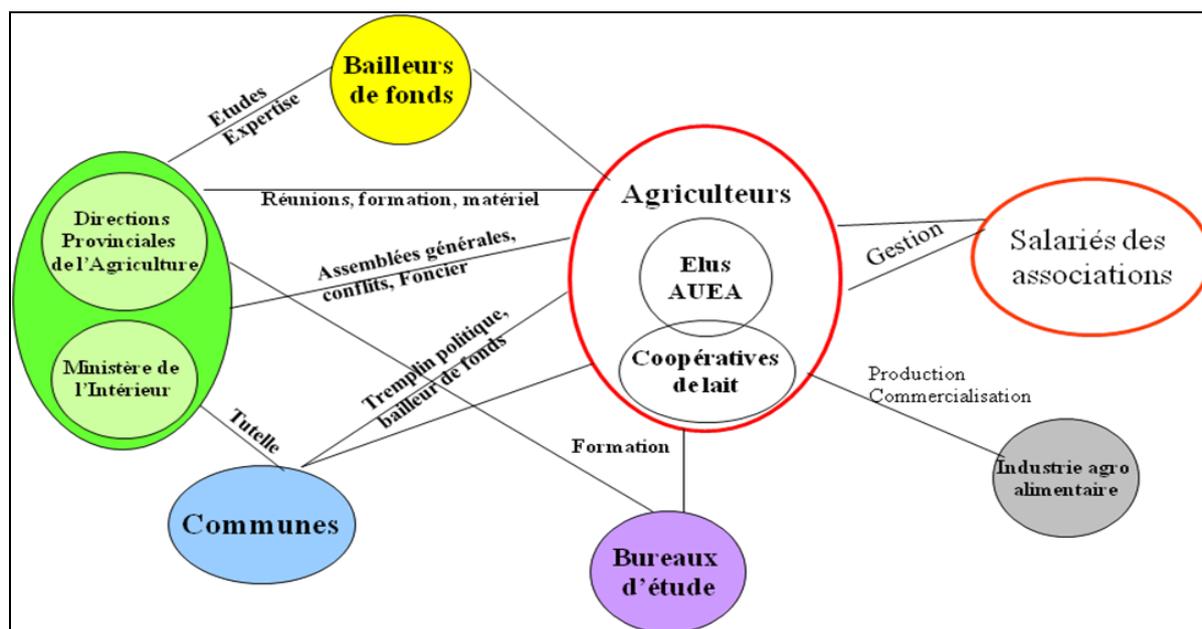
L'apprentissage progressif des agriculteurs et des jeunes techniciens constitue des formes d'appropriation de la gestion participative et de la gouvernance locale. Cette analyse propose un point de vue décalé, par rapport à l'évaluation d'un projet d'irrigation habituellement mesurée par des résultats quantitatifs.

Reconfiguration des relations entre acteurs

Dans ce territoire irrigué, aménagé par l'Etat et géré par les bénéficiaires, on assiste à une reconfiguration des relations entre acteurs. La mise en place des AUEA et la dynamique créée par ces nouvelles structures collectives a généré l'apparition de nouvelles ressources telles que l'équipement hydraulique, les redevances d'eau et les marchés agricoles. Elle a aussi contribué à l'apparition de nouveaux acteurs (par exemple les bureaux d'étude et l'industrie agro alimentaire), et à la modification des configurations des relations entre acteurs, où les agriculteurs se placent désormais au centre (Figure 3). Des connexions importantes existent aussi entre les AUEA, les coopératives de producteurs, et les associations de développement local. Ces acteurs mènent des actions de développement qui se diversifient et convergent dans des projets spécifiques (accompagnement, reconversion, formation, etc.) et des filières particulières (lait, sucre, agrumes).

La gestion de l'eau d'irrigation a permis aux leaders de faire des apprentissages dans la gestion et le partenariat, ce qui leur a facilité le montage de nouveaux projets avec des partenaires nationaux et internationaux (l'eau potable avec un bailleur de fonds belge, le Plan Maroc Vert avec la Direction Régionale de l'Agriculture...).

Figure 3. Multiplication d'acteurs et leurs relations après 10 ans du démarrage du projet (Kadiri, 2012)



Quelle prise en compte de l'évolution du rôle des agriculteurs par les politiques publiques?

La première tranche

Le bailleur de fonds continue d'opérer au niveau de la zone. Ayant initialement participé à la réflexion autour des AUEA, l'AFD n'a pas été en première ligne dans le processus de leur mise en place par les administrations publiques. L'AFD a signé en 2011 une convention avec l'union formée par les fédérations Sebou et El Wahda, dont le principal objectif est de renforcer les capacités des AUEA en ce qui concerne la gestion collective de l'irrigation, la mise en valeur agricole et l'adoption de la technique du semi direct pour la préservation des sols et la réduction des charges des exploitations aussi bien en irrigué qu'en pluvial.

Le fond alloué à ce projet est directement géré par l'union des fédérations. A travers ce fond, l'AFD s'investit dans le développement territorial en accompagnant les agriculteurs et non seulement à travers le financement de l'irrigation. De son côté, le Ministère de l'Agriculture fait partie intégrante du comité de pilotage du projet, il est fortement associé aux actions mises en œuvre. Cet exemple montre les possibilités d'actions multi acteurs, même s'il ne permet pas, à lui seul, de changer les constats d'échec ou de réussite du projet d'irrigation dans sa globalité. Il démontre aussi que le dynamisme de l'action publique dépend aussi de la capacité des AUEA et des Directions provinciales et régionales de l'agriculture qui interviennent dans la zone, à mobiliser différents fonds et d'autres acteurs.

La deuxième tranche

Dans la deuxième tranche, les ressources allouées à l'aménagement – financières,

pédagogiques, humaines – sont nettement plus conséquentes que celles allouées au renforcement des capacités des irrigants et à la mise en valeur agricole. Alors que l’accompagnement de dynamiques locales, individuelles et collectives, qui concernent la mise en valeur agricole et l’adoption du goutte à goutte, demeure impératif avant même la mise en eau. Accompagner de telles dynamiques permettrait de gagner du temps et d’accompagner le passage, souvent brutal, entre l’irrigation en gravitaire et celle en goutte à goutte.

Par ailleurs, une gestion collective de l’équipement interne dans la 2^{ème} tranche accélérerait l’adoption de l’irrigation, car elle bénéficierait d’une subvention à 100% assurée par le FDA et permettrait de baisser les charges administratives du traitement des dossiers de subventions. A Sahla, un périmètre de 2600 ha vers Taounate, la mise en place de l’aménagement externe n’a pas été suivie par un équipement interne (c’est-à-dire à la parcelle) conséquent, laissé à l’initiative des agriculteurs.

Enfin, l’effort d’informer des agriculteurs est très faible et un déphasage des informations entre techniciens et agriculteurs demeure important. La dimension technique est claire pour les techniciens, moins, ou pas, pour les agriculteurs (prix de l’eau, modèle de gestion, prise en charge de l’équipement, spéculations agricoles...). Néanmoins, cette dimension devrait être prise en compte dès la phase de constitution des AUEA. La photo suivante illustre la perception des agriculteurs de cette tranche par rapport au futur aménagement.



Photo. Résultats d’un atelier de réflexion avec des agriculteurs sur le futur aménagement de la deuxième tranche

Emergence de jeunes leaders

Depuis le lancement du projet d’irrigation, nous assistons à une évolution dans les profils du leadership local. Au Moyen Sebou, les notables traditionnels et les nouveaux leaders forment ce leadership. Les premiers, mobilisés dès la mise en œuvre du projet, continuent de viser des postes de responsabilité au travers de la mobilisation de coalitions, reposant sur des ressources et des types de pouvoirs tels que leurs relations partisans et leur proximité avec les autorités locales. Les nouveaux leaders sont plus jeunes, de plus en plus instruits et souvent revenus au village après les études ou d’autres activités ; ils ne sont pas forcément des grands propriétaires fonciers.

Anciens et nouveaux leaders, fortement ancrés dans les AUEA, investissent l’espace public par le biais d’associations de développement. Ils ciblent des actions locales telles que le service d’eau potable, la reconstruction de la mosquée, la mise en

valeur agricole, etc. Dès lors, on assiste au passage de la gestion de l'eau vers le développement local. Il s'avère ainsi que l'adhésion à l'association ne se réduit pas à un objectif technique et économique mais elle est mobilisée pour atteindre des statuts d'influences et de pouvoir locaux. Dans cette perspective, elle représente notamment un tremplin vers d'autres structures de gouvernance, en particulier pour briguer des mandats dans les conseils communaux.

Le résultat des élections communales de 2009 montre la différence de position entre la coalition des jeunes leaders et celle des notables, toutes les deux formées bien avant les élections communales. En effet, si la coalition des jeunes a pu être élue à la présidence de certaines AUEA grâce à leurs capacités managériales, la coalition autour des notables traditionnels continue d'occuper la présidence des communes rurales, sans toutefois être totalement écartée des enjeux de l'irrigation. Les interdépendances entre les anciennes et nouvelles institutions sont fortes et le projet d'irrigation contribue au changement du leadership rural : les notables traditionnels ont besoin de maîtriser la gestion associative à travers des alliances pour garder un accès aux nouvelles ressources, et les nouveaux leaders ont besoin de plus d'ancrage et de relations plus solides avec les autorités locales pour mieux se positionner dans l'échiquier politique (Kadiri et al., 2010).

Discussion et conclusion

Le projet Moyen Sebou a abouti à des résultats très différenciés, d'une zone à l'autre et d'une AUEA à l'autre, en matière de développement agricole. La participation même *a posteriori*, a constitué, pour les agriculteurs, une occasion d'apprentissage et d'initiation à la gestion de la chose publique, à

travers l'emploi de salariés, la gestion collective, le croisement avec les associations de développement et les enjeux de politique locale. Le projet a aussi permis aux agriculteurs de prendre un rôle central dans les réseaux d'acteurs du développement agricole, notamment avec la DPA/DRA et les bailleurs de fond.

Dans le rapport des acteurs à la ressource, il ne s'agit pas seulement d'une question de participation sur commande à l'occasion du lancement du projet d'aménagement. Le processus de développement doit, en principe, avoir un effet sur leurs capacités pour qu'ils puissent maîtriser les dynamiques d'évolution qui les concernent. Notre analyse du cas Moyen Sebou illustre comment le périmètre irrigué s'intègre dans le territoire, en devenant un support d'activités et une arène d'actions connectées aux autres arènes locales.

Une telle évolution a été prise en compte dans le récent projet d'accompagnement des AUEA dans la première tranche, mais partiellement dans la deuxième tranche. Par ailleurs, le projet a contribué à l'émergence de jeunes leaders – évolution qui est en revanche non prise en compte par les politiques publiques. De façon plus globale, les projets d'aménagement concernent en particulier les détenteurs de titres fonciers ou les propriétaires, il serait utile de développer des stratégies particulières et adaptées pour les jeunes ruraux. Ces derniers pourraient jouer un rôle clé pour la pérennité des futurs équipements, à condition d'un accompagnement adapté à cette catégorie sociale. Cela peut prendre la forme d'appui à l'émergence et la mise en contact de jeunes avant même le lancement des travaux, par exemple à travers des visites, voyages et formations spécifiques aux jeunes. Ces

derniers peuvent alors constituer des relais locaux avec leurs parents et la population locale.

Pour en savoir plus

Administration du Génie Rural, 2006. [Projet de sauvegarde de la zone agrumicole d'El Guerdane : de l'approche classique à la mise en œuvre du partenariat public-privé.](#) *Hommes, Terres et Eaux*, 133.

Agence Française de Développement, 2001. *Suivi et rapport d'achèvement du projet Moyen Sebou Inaouen Aval*, 13 p.

Kadiri, Z., 2012. *L'Action publique à l'épreuve de la participation : Généalogie du projet d'irrigation du Moyen Sebou au Maroc*. Thèse de doctorat en sociologie politique, Aix Marseille Université, France, 328 p.

Kadiri, Z., Tozy, M., Errahj M., 2010. L'eau d'irrigation et les élections communales au Moyen Sebou. L'association des irrigants comme espace de compétition politique, Dans Tozy M., (dir.), *Elections au Maroc. Entre Partis et notables (2007-2009)*, Casablanca, Ed Ennajah El Jadida, pp. 199-227.

Kadiri, Z., Mahdi, M., 2013. [Eau : une coordination à plusieurs cycles.](#) In numéro spécial : Economie en mal de coordination politique, CESEM *Economia*, 16 : 45-51.

Pascon, P., 1974. [Le technicien, entre les bavures et le bricolage.](#) *Critique de la sainte raison technique*, *Revue de l'ANAFID*, 7.